

SPÉCIALE MUNICIPALES



La LDH est-elle apolitique ?

La Ligue des droits de l'Homme est un acteur civique libre et indépendant des partis politiques, des syndicats et des associations. Elle se revendique comme citoyenne, impliquée dans la vie politique, elle participe à ses débats. Elle combat les injustices, le racisme, le sexisme, l'antisémitisme et les discriminations de tous ordres. Elle s'intéresse à la citoyenneté sociale et propose des mesures pour une démocratie forte et vivante. Elle défend la laïcité, les libertés, l'égalité des droits et la fraternité comme fondement d'une société fraternelle et, donc, solidaire¹. La LDH n'est donc pas apolitique, mais elle est a-partisane.

La LDH donne-t-elle des consignes de vote ?

Elle n'appelle pas à voter pour tel·le ou tel·le candidat·e, mais elle s'est de tous temps opposée aux extrêmes droites, aux nationalismes et à la xénophobie. Fondée en 1898 pour défendre un innocent, le capitaine Dreyfus, elle a œuvré, dans les années 30, au rassemblement de toutes les forces démocratiques et progressistes dans la lutte contre le fascisme. C'est au siège de la Ligue des droits de l'Homme qu'est signé le Pacte des partis de gauche, syndicats et associations antifascistes, qui fonde le Front populaire en 1935. Elle paie ensuite un très lourd tribut pendant l'occupation nazie².

En 2024, lors de son congrès de Bordeaux, **la LDH adopte une résolution** qui catégorise les orientations politiques en fonction de l'accès aux droits. L'approche historiquement portée par les extrêmes droites, à laquelle des forces politiques de droite sont désormais régulièrement perméables, met au centre de toute politique la légitimité d'exclure certaines personnes de l'accès aux droits en fonction de critères « identitaires », notamment les personnes étrangères. Cela vient pleinement légitimer le racisme et les discriminations. C'est la négation absolue de l'universalité des droits, voire de toute régulation juridique.

Mais aujourd'hui, nous ne savons plus très bien **où commence l'extrême droite**. Ses idées sont reprises sans complexe par des membres de la droite dite républicaine, voire par certain·es macronistes. A Dijon, outre la liste du RN (dont le tract joue la carte de la « respectabilité » et se concentre sur les questions sécuritaires), le candidat de droite, avec le soutien de Reconquête !, annonce clairement des propositions racistes et islamophobes. Nous avons en mémoire certaines de ses prises de positions contre les subventions aux associations de solidarité avec les migrant·es ou attaquant la liberté associative, particulièrement en juillet 2024 quand le monde associatif s'est mobilisé pour empêcher l'extrême droite d'arriver au pouvoir... Il est également très instructif de consulter les réseaux sociaux de certain·es candidat·es qui se présentent dans des communes de la métropole, dont les pages exhibent des contenus ouvertement racistes...

Il faut aussi garder à l'esprit que les résultats des municipales impacteront la future composition du Sénat. Marine Le Pen le disait en décembre : *« Il est important pour nous de s'investir sur les municipales, pour continuer à faire nos preuves, préparer les élections sénatoriales et avoir des points d'ancrage pour les élections présidentielle et législatives qui viennent »*.

Notre boussole : la LDH œuvre à ce que nos sociétés reposent sur le triptyque « démocratie, État de droit et effectivité des droits fondamentaux » tel qu'il est défini par le droit international, et sur un contrat social construit autour des valeurs d'égalité, de solidarité, de justice et d'inclusion.

1 <https://www.ldh-france.org/missions-de-la-ldh/>

2 <https://www.ldh-france.org/de-1898-a-nos-jours/>

Municipales

LES DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2026

A QUOI SERVENT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Ces élections permettent d'élire, pour un mandat de six ans renouvelable, les conseillères et conseillers municipaux et communautaires qui siègent au conseil municipal et à la communauté de communes, qui gèrent les affaires de la commune (écoles, voirie, urbanisme local...) et élisent la ou le maire lors du conseil municipal.

ET CONCRÈTEMENT, POUR LA COMMUNE ?

L'équipe municipale gère le budget communal et l'ensemble des services municipaux pour :

QUI PEUT VOTER ?



- Les personnes de plus de 18 ans.
- De nationalité française ou ressortissant-e-s d'un pays de l'Union Européenne.
- Inscrites sur les listes électorales de la commune.

Depuis 1994, les citoyennes et citoyens de l'UE peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales dans le pays où ils résident, dans les mêmes conditions que les nationaux. La LDH milite par ailleurs pour le droit de vote des personnes étrangères non européennes résidant en France ce qui permettrait de renforcer la démocratie, la légitimité des élu-es et la cohésion sociale.

IL EST POSSIBLE DE VOTER PAR PROCURATION.



ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET À LA SANTÉ

en pouvant créer, financer et gérer des centres municipaux de santé (maisons de santé, centres de soins), et en agissant pour garantir l'hygiène et la salubrité publiques sur le territoire communal.



SCOLARISATION, RESTAURATION ET ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

des enfants des écoles maternelles et élémentaires : la commune assure le fonctionnement des écoles (bâtiments, équipements, personnels municipaux) et organise la restauration scolaire et les temps périscolaires.



L'ACCÈS AU LOGEMENT ET À L'HÉBERGEMENT

en mettant en œuvre la politique locale du logement, en participant à l'attribution des logements sociaux et en contribuant à l'hébergement d'urgence, en lien avec l'Etat et les autres collectivités.



ACCUEIL DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ ET ÉTRANGÈRES

en pilotant l'action sociale communale via le centre communal d'actions sociales (CCAS), en soutenant l'accès à l'aide alimentaire, aux droits et à l'accompagnement social, et en favorisant l'accueil et l'intégration (apprentissage des langues, démarches administratives, solidarité locale).



LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

en participant à l'organisation des transports publics (souvent à l'échelle intercommunale) et en agissant sur la circulation, le stationnement et la voirie communale.



L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE

en protégeant les espaces naturels communaux, en agissant sur la gestion des déchets, de l'eau et des espaces verts et en encourageant les politiques locales de transition écologique.



LA PROMOTION DE LA CULTURE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

en créant et finançant des équipements culturels (médiathèques, salles de spectacles, écoles de musique), en soutenant les associations et en favorisant l'accès à la culture.



LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

en étant responsable de l'ordre public local et en garantissant la sécurité, l'hygiène, la tranquillité et la salubrité publiques.



POURQUOI VOTER ?

VOTER EST UN DROIT, UN POUVOIR ET UN DEVOIR CITOYEN.

Une voix peut faire la différence, particulièrement dans le cadre des élections municipales. Dans de nombreuses communes, les écarts se jouent parfois à quelques bulletins de vote. Or, l'abstention croissante bénéficie à des candidates et candidats qui risquent de porter des atteintes directes et profondes à nos droits et libertés, comme c'est le cas de l'extrême droite. La commune étant l'échelon politique local le plus proche des citoyennes et citoyens, voter aux municipales c'est participer à définir la politique de la ville qui impacte directement votre quotidien.

L'HISTOIRE MONTRE QUE L'ABANDON DU COMBAT PAR L'ABSTENTION AUX ÉLECTIONS, NE PROTÈGE PERSONNE.

ELLE ALIMENTE LA LOI DU PLUS FORT.

L'ENJEU DES ÉLECTIONS MUNICIPALES POUR PRÉPARER LES SÉNATORIALES EN SEPTEMBRE 2026

Outre la gestion d'une commune, les élections municipales jouent un rôle décisif dans la représentation sénatoriale. Les élu-e-s municipaux constituent l'essentiel du collège électoral qui désigne les sénatrices et sénateurs, chargés de voter les lois, faire des propositions, contrôler l'action du gouvernement et évaluer les politiques publiques.

En septembre 2026, 178 sénatrices et sénateurs sur 348 seront renouvelés, les autres en 2029. Le RN vise aussi à y renforcer sa présence dans le but de se constituer un groupe, car il ne dispose aujourd'hui que de 3 sièges.

Les résultats des municipales auront donc un impact direct et immédiat sur l'équilibre politique du Sénat.

PARTICIPER AUX VOTES, C'EST LUTTER CONTRE L'EXTRÊME DROITE

Quand l'extrême droite accède au pouvoir local, elle pratique des politiques d'exclusion, de stigmatisation et de discrimination. Dans les communes qu'elle dirige, elle remet en cause l'égalité d'accès aux services publics, la liberté associative et culturelle, et instrumentalise la sécurité au détriment des droits et libertés.

COMMENT AGIR POUR SA COMMUNE EN PLUS DU VOTE ?

- Rejoignez une section locale de la LDH, association de défense des droits et libertés, pour participer à la sensibilisation aux enjeux démocratiques. Rapprochez-vous de la section locale de la LDH et participez à des débats ou décryptages des professions de foi des candidat-es.
- Assistez aux conseils municipaux pour participer au processus démocratique.
- Participez aux concertations publiques pour donner votre avis et contribuer aux choix faits pour sa commune. Rejoignez les initiatives de participation citoyenne telles que les commissions ou conseil citoyen pour échanger, débattre et proposer des projets pour votre ville.

SUIVEZ-NOUS !   

WWW.LDH-FRANCE.ORG

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DES SECTIONS



Ne pas jeter sur la voie publique



LUTTONS CONTRE L'EXTRÊME DROITE

L'EXTRÊME DROITE RISQUE D'IMPOSER DES MESURES RESTREIGNANT LES LIBERTÉS ET LES DROITS.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) appelle toutes les citoyennes et citoyens à se mobiliser dans le cadre des élections municipales pour faire barrage à l'extrême droite.

La montée des extrêmes droites intervient alors que beaucoup d'électrices et d'électeurs ne croient plus la démocratie capable de répondre à leurs besoins faute d'effectivité des droits. Or, les extrêmes-droites s'attaquent aux droits eux-mêmes et/ou à une partie des bénéficiaires, ce qui est directement contraire à l'universalité des droits pour toutes et tous.

Partout dans le monde, les extrêmes droites au pouvoir s'illustrent par des politiques autoritaires qui portent atteinte aux démocraties.

En France, de par ses votes, ses positions dans le débat politique ou ses prises de décisions locales dans les communes qu'elle dirige, l'extrême droite nous montre là aussi son vrai visage : la promesse d'une régression sociale durable, de graves atteintes aux droits et libertés, à l'environnement et un délitement de notre Etat de droit.

L'EXTRÊME DROITE, LES SERVICES PUBLICS ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les politiques néolibérales ont aggravé les inégalités, elles ont fait reculer l'accès aux droits pour beaucoup. L'extrême droite prend régulièrement position contre des mesures en faveur de la lutte contre la pauvreté.

✗ L'extrême droite a voté **contre l'augmentation du salaire minimum (Smic)** à 1500 euros net mensuel (2022) **le gel des loyers** (2023) et n'a pas pris la peine de voter **pour l'indexation des salaires sur l'inflation** (2025).

➔ A l'inverse, en 2022, leur vote a permis **aux plus riches de payer moins d'impôts sur la succession** et ils ont voté contre ou se sont abstenus pour le **rétablissement de l'impôt sur la fortune**.

✗ En ce qui concerne les services publics, les députés du Rassemblement national (RN) ont voté **contre un amendement visant à lutter contre les déserts médicaux** (2023).

L'EXTRÊME DROITE ET L'ÉGALITÉ DES DROITS

Au centre du projet sociétal promu par l'extrême droite, la préférence nationale est présentée comme règle élémentaire qui vise à instaurer des mesures racistes et inhumaines à l'encontre des personnes étrangères.

✗ L'extrême droite souhaite la **suppression de l'Aide médicale d'Etat**, sans considérer les effets désastreux que cela aurait sur la santé publique, et la **suppression du droit du sol** ce qui conditionnerait l'obtention de la nationalité française à celle des parents.

➔ Ses élus tiennent régulièrement des **propos racistes ou antisémites**, que la LDH attaque systématiquement. Une candidate RN dans les Hautes-Pyrénées a, par exemple, affirmé en 2024 « *toutes les civilisations ne se valent pas, celles qui n'ont aucun humanisme et ne respectant pas les femmes, au nom d'une religion sont juste restées au-dessous de la bestialité dans la chaîne de l'évolution* ».

L'EXTRÊME DROITE ET LE TISSU ASSOCIATIF

Les forces autoritaires n'ont de cesse de s'en prendre aux associations parce qu'elles agissent au service de toutes et tous. Or, ce sont nos associations qui proposent des activités sportives et culturelles, qui viennent en soutien aux plus démunis, dont les actions sont au plus près des besoins des habitantes et habitants...

✗ Les parlementaires d'extrême droite ont **voté des amendements « bâillons fiscaux » visant à limiter la défiscalisation des associations**, notamment environnementales et de protection animale, leur portant ainsi préjudice.

✗ Régulièrement, des municipalités d'extrême droite **suppriment des subventions ou refusent des locaux à des associations locales**, comme par exemple à Hénin-Beaumont où la section de la LDH s'est vue refuser un local.

L'EXTRÊME DROITE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En favorisant les intérêts des gros industriels et des lobbies plutôt que du vivant, le RN vote des mesures qui accélèrent la crise climatique au détriment de vraies avancées qui permettraient de combattre les dangers qui pèsent pour la santé publique.

→ Polluants éternels : parmi les **51 votes contre la loi visant à interdire**, dès 2026, la fabrication, l'importation et l'exportation de produits qui contiennent des **polluants éternels**, **50 sont issus de députés RN**.

→ La proposition de loi omnibus visant à **réduire le devoir de vigilance** qui incombait aux entreprises en matière d'obligations environnementales a bénéficié d'un **soutien important du RN**.

COMMENT AGIR POUR SA COMMUNE EN PLUS DU VOTE ?

- Rejoignez une section locale de la LDH, association de défense des droits et libertés, pour participer à la sensibilisation aux enjeux démocratiques.
- Certaines candidates et candidats d'extrême droite choisissent de se présenter sans l'étiquette RN. Derrière cette présentation se maintiennent pourtant les mêmes projets politiques. Rapprochez-vous de la section locale de la LDH et participez à des débats ou décryptages des professions de foi.
- Assistez aux conseils municipaux et aux concertations publiques pour donner votre avis et contribuer aux choix faits pour sa commune. Rejoignez les initiatives de participation citoyenne.

SUIVEZ-NOUS !   

WWW.LDH-FRANCE.ORG

EN SAVOIR PLUS



Ne pas jeter sur la voie publique

L'EXTRÊME DROITE ET LES DROITS DES FEMMES ET DES PERSONNES LGBTI

Chaque fois que l'extrême droite accède au pouvoir, les droits des femmes et des personnes LGBTI régressent. Malgré des déclarations occasionnelles sur les droits des femmes, l'abstention systématique sur certaines lois reflète sa réticence à soutenir des mesures en faveur de l'égalité.

✗ La majorité des députés du RN ont voté **contre ou se sont abstenus quant à l'inscription de l'IVG dans la constitution** (2024).

✗ Concernant deux mesures visant à l'égalité salariale et économique, ils **n'ont pas participé au scrutin sur la loi Rixain** (2021) et, au Parlement européen, les députés d'extrême droite ont voté **contre la directive « Women on board »** (2024).

→ Les députés d'extrême droite français étaient **absents** lors du vote au Parlement européen **pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité** (2023).

PARTICIPER AUX VOTES, C'EST LUTTER CONTRE L'EXTRÊME DROITE

Les victoires municipales servent de vitrine et de tremplin à l'extrême droite : elles banalisent ses discours, installent durablement ses réseaux et préparent des conquêtes nationales. A l'inverse de ces logiques de division, la démocratie repose sur la participation de toutes et tous.

LUTTER CONTRE
L'EXTRÊME DROITE
AUX MUNICIPALES DE 2026,
C'EST PARTICIPER
À LA CONSTRUCTION
D'UNE ALTERNATIVE
ÉCOLOGIQUE, SOCIALE
ET DÉMOCRATIQUE.



NOS 14 EXIGENCES POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Campagne commune du collectif Nos services publics, dont la LDH est membre

En mars, nous élirons les 35 000 futur·es maires. Comme depuis de nombreuses années, ces élections se tiennent dans un contexte de destruction des services publics. Nous, organisations de la société civile, lançons une campagne nationale pour défendre et préserver les services publics de proximité grâce à la mobilisation des habitant·es. Ce sont à la fois le bus qui passe, les repas sains à la cantine, le centre social du quartier, ou la bibliothèque municipale. Nous portons **14 exigences pour des services publics locaux**, pour des communes engagées dans la transition écologique qui garantit un cadre de vie juste et soutenable pour toutes et tous ; pour des communes qui protègent le droit de toutes et tous à une vie digne ; pour des communes exemplaires, transparentes, responsables et démocratiques.

La suite ici : <https://www.ldh-france.org/nos-14-exigences-pour-les-services-publics-locaux/>

FAIRE DES COMMUNES DES TERRITOIRES DE SOLIDARITÉ, PARTOUT ET POUR TOUS

Communiqué du Collectif Alerte, dont la LDH est membre

À l'approche des élections municipales, le Collectif Alerte publie un plaidoyer à destination des candidat·es et de l'ensemble des acteurs territoriaux. Objectif : faire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion un pilier des politiques municipales. Alors que près de **10 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France**, les communes apparaissent comme le premier échelon de solidarité. Accès aux droits, logement, alimentation, enfance, transition écologique, emploi, accueil des personnes étrangères : les choix municipaux ont un impact direct et immédiat sur la vie quotidienne des habitant·es.

Dans ce contexte, le Collectif Alerte défend une conviction simple : **les solidarités locales sont un choix politique**. Si la lutte contre la pauvreté relève en grande partie de politiques nationales, son effectivité dépend largement de la capacité des territoires à rendre les droits accessibles et les services essentiels réellement atteignables. Intitulé « *Pour des communes solidaires, partout et pour tous* », le plaidoyer du Collectif Alerte propose des **leviers concrets, réalistes et immédiatement mobilisables** par les municipalités, dès la première année de mandat, sans réforme législative préalable.

Pour lire le manifeste : <https://www.ldh-france.org/municipales-2026-faire-des-communes-des-territoires-de-solidarite-partout-et-pour-tous/>

COMMENT NOUS AIDER ?

Rejoignez-nous, adhérez !

Paiement par carte bleue ou par prélèvement mensuel (ou par chèque en réunion de section) :
<https://www.jedonneenligne.org/ldh/WEBADH22/>

Plus d'informations sur les actions de la LDH et les raisons d'adhérer :

<https://www.ldh-france.org/Adherer/>

Nous trouver :

Les réunions de section ont lieu à la Maison des associations, 2 rue des Corroyeurs, à Dijon.

<https://site.ldh-france.org/dijon/>

<https://www.ldh-france.org>

<https://www.facebook.com/LDH21Dijon>

Pour recevoir cette infolettre par courriel, écrire à :
dijon@ldh-france.org

N'hésitez pas à la diffuser largement à vos contacts !

Rejoignez-nous pour nous aider à réaliser l'infolettre, pour s'occuper du site web :

dijon@ldh-france.org

Pour une demande d'aide juridique, merci de nous contacter de préférence par courriel

dijon@ldh-france.org

SVP. Ne pas jeter sur la voie publique